



1 Hershey Dr.
Smiths Falls, ON
K7A 0A8

(855) 558 9333 x 122
invest@canopygrowth.com
www.canopygrowth.com



CANOPY GROWTH CONCLUT UNE ENTENTE D'APPROVISIONNEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ MANITOBAINE DES ALCOOLS ET DES LOTERIES

Le 29 juin 2018

SMITHS FALLS, ON — Canopy Growth Corporation (« Canopy Growth » ou la « Société ») (TSX: WEED, NYSE: CGC) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec la Société manitobaine des alcools et des loteries (« SMAL ») visant à approvisionner la province en produits de cannabis de haute qualité.

En vertu des modalités de l'entente, Canopy Growth fournira au marché du Manitoba jusqu'à 6 500 kilogrammes de produits de cannabis dans les douze prochains mois, afin de répondre à la demande du marché du cannabis à des fins récréatives pour adulte devant ouvrir le 17 octobre 2018. Les Manitobains auront accès à une gamme de produits de premier ordre offerte par Tweed, la marque de cannabis la plus connue au Canada, ainsi que par ses marques partenaires, comme DNA Genetics et Leafs By Snoop.

La SMAL a également le droit de prolonger l'entente pour une période maximale de douze mois. De plus, Canopy Growth pourra accroître la quantité approvisionnée à la demande de la SMAL.

« La signature de cette entente d'approvisionnement avec Canopy Growth permettra aux résidents du Manitoba d'avoir accès à un approvisionnement fiable en marques et en produits de cannabis qui sont les plus intéressants du marché », a annoncé Mark Zekulin, président, Canopy Growth. « Comme la date d'ouverture du marché du cannabis à usage légal pour adulte approche à grands pas, des ententes d'approvisionnement de ce type appuient directement la stratégie mise en œuvre par Canopy Growth en vue de se tailler une place de plus en plus grande sur le marché. »

Cette entente se fonde sur l'acceptation conditionnelle de la demande de consortium soumise par Canopy Growth et Delta 9 Cannabis Inc. visant à exploiter des emplacements de vente dans la province. Le Manitoba est la troisième province, après la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, où les consommateurs adultes pourront vivre l'expérience « Tweed » en magasin. D'ailleurs, Canopy Growth prévoit annoncer les emplacements de ses magasins à l'échelle de la province dans un avenir rapproché.

Canopy Growth a conclu des ententes d'approvisionnement avec cinq provinces et un territoire, soit le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, le Yukon et, désormais, le Manitoba, pour un total de 31 500 kilogrammes de divers produits de cannabis au cours de la première année de vente légale, avec des obligations pluriannuelles supplémentaires variant selon les provinces. La Société prouve ainsi qu'elle est bien préparée en vue de l'ouverture du marché récréatif.

Grâce à sa plateforme de production de pointe, ses ententes d'approvisionnement et ses points de vente situés où les lois provinciales le permettent, Canopy Growth est bien placée pour répondre à la demande de ce nouveau et intéressant marché au Manitoba ainsi qu'à l'échelle du Canada.

Poussons vert l'avenir

Renseignements :

Caitlin O'Hara
Relations avec les médias
Caitlin.Ohara@canopygrowth.com
613 291-3239

Relations avec les investisseurs

Tyler Burns
Tyler.burns@canopygrowth.com
855 558-9333, poste 122

Directeur :
Bruce Linton
tmx@tweed.com

Canopy Growth Corporation

Canopy Growth est un leader mondial diversifié de la culture du cannabis et du chanvre, proposant plusieurs marques distinctes de cannabis et plusieurs variétés sélectionnées avec soin, notamment sous forme déshydratée, d'huile et de capsule à enveloppe molle. De l'innovation en matière de produits et de procédés à l'exécution commerciale, Canopy Growth est portée par sa passion du leadership et par son engagement à bâtir une société internationale d'envergure mondiale un produit, un établissement et un pays à la fois.

Canopy Growth a établi des partenariats avec des leaders du secteur dont Snoop Dogg, une icône du cannabis, les légendes de la culture du cannabis, DNA Genetics et Green House Seed, et le leader des breuvages alcoolisés selon le palmarès Fortune 500, Constellation Brands, pour n'en nommer que quelques-uns. Canopy Growth exploite dix installations de production de cannabis autorisées ayant une capacité de production dépassant 2,4 millions de pieds carrés, dont plus de 500 000 pieds carrés sont agréés en matière de bonnes pratiques de fabrication (GMP). Ses activités s'étendent à l'échelle de neuf pays et de cinq continents. La Société est fière de consacrer ses efforts à former les professionnels de la santé, à mener des recherches cliniques rigoureuses et à permettre au public d'approfondir sa compréhension du cannabis. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété partielle, Canopy Health Innovations, elle a affecté des millions de dollars à la recherche commercialisable à la fine pointe et au développement IP. Grâce à Canopy Rivers Corporation, une filiale en propriété partielle, l'entreprise fournit des ressources et du financement aux nouveaux arrivants sur le marché et construit un portefeuille de placements stables dans le secteur. De notre inscription historique à la bourse à notre expansion internationale, la fierté d'offrir une valeur aux actionnaires grâce à notre leadership est profondément enracinée dans tout ce que nous faisons à Canopy Growth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.canopygrowth.com (en anglais).

Avis concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs » au sens attribué dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs et l'information prospective se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi d'expressions comme « planifie », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est attendu », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « n'anticipe pas », « croit », ou d'autres expressions similaires et stipulent que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « vont » être prises, vont survenir ou être obtenus. Les énoncés prospectifs ou l'information prospective comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Canopy Growth ou de ses filiales diffèrent considérablement de ceux avancés ou suggérés dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective contenus dans ce communiqué. **Des exemples de tels énoncés comprennent les énoncés concernant les « futurs points de vente au détail de la province du Manitoba ».** Les risques, les incertitudes et d'autres facteurs entrant en ligne de compte dans cette information prospective pourraient porter en réalité les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les possibilités à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans une telle information prospective, y compris les exigences réglementaires régissant les différentes pratiques de production, et les risques figurant dans la notice annuelle de la Société du 28 juin 2017 qui a été déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada disponible dans le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Même si la Société croit que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer les énoncés prospectifs ou l'information prospective dans ce communiqué sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces renseignements et aucune garantie n'est fournie que ces événements se produiront dans les délais divulgués ou même s'ils se produiront ou non. Les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans le présent communiqué sont formulés en date du présent communiqué, et la Société décline toute obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'y obligent.